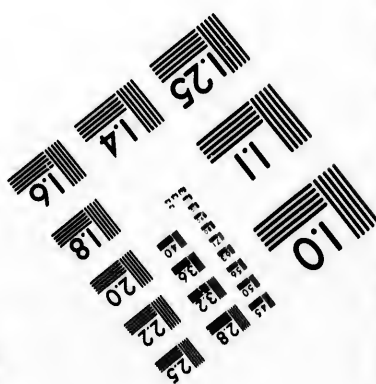
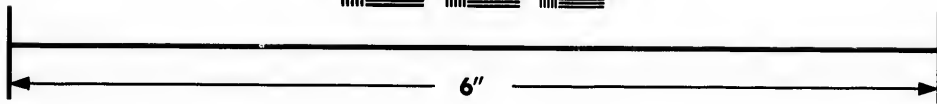
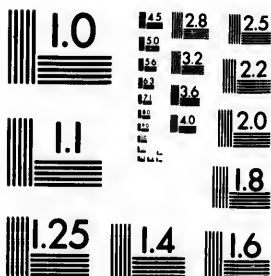


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

Can



**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**



**© 1984**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata  
slips, tissues, etc., have been refilmed to  
ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement  
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,  
etc., ont été filmées à nouveau de façon à  
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The co  
to the

The im  
possibl  
of the  
filming

Origina  
beginn  
the las  
sion, o  
other d  
first pa  
sion, a  
or illus

The las  
shall c  
TINUE  
whiche

Maps,  
differe  
entirely  
beginn  
right a  
require  
method

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

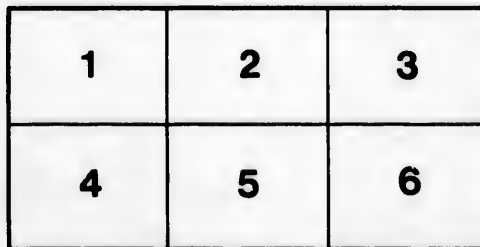
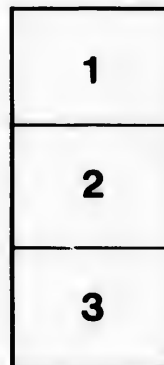
Metropolitan Toronto Library  
Canadian History Department

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Metropolitan Toronto Library  
Canadian History Department

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ÉTUI

La  
et la p  
d'hui,  
connu  
blisse  
l'Amé  
nées,  
laque  
M. E.  
toujo  
que p  
lugub  
d'hui  
ses o

Te  
caine  
long.  
dont  
de 3  
méri

1 No  
sante,  
le titre

# TERRE-NEUVE

ÉTUDE SUR SON PASSÉ, SON PRÉSENT ET SON FUTUR

Par J.-Léon SOUBEIRAN <sup>1</sup>.

---

La colonie de Terre-Neuve, bien qu'elle soit la plus ancienne et la plus voisine de l'Angleterre, est peut-être encore aujourd'hui, de toutes les colonies anglaises, celle qui est la plus mal connue, malgré les facilités qu'on a pour la visiter, depuis l'établissement des lignes régulières de steamers entre l'Europe et l'Amérique du Nord. Ce n'est plus, comme il y a quelques années, une *terra incognita* ; mais c'est une contrée au sujet de laquelle ont cours les idées les plus erronées. Le travail de M. E. Hepple Hart nous montre que Terre-Neuve n'a pas un ciel toujours couvert de nuages épais, où la neige n'est remplacée que par le brouillard ; ce n'est pas non plus un Gibraltar humide, lugubre, ruisselant d'eau, infecté par l'odeur de poisson et d'huile, et que peuvent habiter seulement des chasseurs de morues ou des pêcheurs de morue.

Terre-Neuve est une grande île, voisine de la côte américaine, s'étendant du 47° au 52° lat. N. et se trouvant par le 55° long. O. (méridien de Paris). Elle forme un triangle irrégulier dont la plus grande longueur, du cap Raye au cap Normand, est de 316 milles (50 kilom.), et la plus grande largeur (partie méridionale de l'île), du cap Spear au cap Aiguille, est de

<sup>1</sup> Nous empruntons les éléments de cette Étude à une *lecture* très intéressante, faite le 10 février dernier par M. E. Hepple Hart à la *Society of Arts*, sous le titre de : *Newfoundland : Past, Present and Future*.

317 milles (507 kilom.). Sa superficie est de 42,000 milles carrés (508 kilom.), environ celle de l'Angleterre.

Le pourtour est d'environ 2000 milles; mais le développement du rivage est de beaucoup supérieur, en raison de nombreux havres et anses qui déchiquettent la côte et lui donnent l'aspect la plus pittoresque.

Le triangle est coupé en deux parties par les baies de Plaisance et de la Trinité, que sépare un isthme de deux milles environ, par lequel la péninsule d'*Avalon* se rattache au reste de l'île. On distingue en outre trois autres péninsules : le *Petit Nord*, *Port à Port* et *Chapsau rouge*.

Les plus importantes baies que présente la côte de Terre-Neuve sont :

La *baie de Saint-Jean*, sur la côte orientale, à peu près vers le milieu de la péninsule d'*Avalon*, est spacieuse et bien abritée; elle a une profondeur d'environ 30 mètres au centre. On peut facilement y pénétrer en toutes saisons et à toute marée, par les *Narrows*, passage enserré entre des montagnes escarpées de Sandstone, dont l'une porte un phare et une batterie. La baie a 25 milles (40 kilom.) de long sur une largeur presque égale; elle est propre à la pêche de la morue et reçoit plusieurs cours d'eau fréquentés par les saumons.

La ville de Saint-Jean, située au nord du havre, a été fondée en 1753, mais n'offre pas de traces de vétusté, ayant été détruite, à trois reprises différentes, par l'incendie. Sa population est de 30,000 habitants; mais elle double à certaines époques, au moment de l'arrivée et du départ des flottes de pêche. C'est d'ailleurs une ville spécialement occupée de ce qui concerne la pêche, et où le reste du commerce n'est qu'un accessoire.

Sur la côte méridionale, on rencontre successivement les baies des *Trépassés*, *Sainte-Marie*, de *Fortune*, du *Désespoir*, du *Vieil-Homme* et de la *Poile*.

La *baie Sainte-Marie*, qui a 35 milles (56 kilom.) de long sur 25 de large (40 kilom.), est propre à la pêche de la morue et reçoit plusieurs rivières riches en saumons.

BR  
917.18  
5594

La *baie de Plaisance*, la plus spacieuse de toutes, a 90 milles (141 kilom.) de long sur 55 (88 kilom.) de large, et est parsemée d'îlots ; ses eaux abondent en morue, hareng et saumon.

La *baie de Fortune* a 70 milles (112 kilom.) de longueur et regarde les deux îles de Miquelon et de Saint-Pierre, les seules possessions qui restent à la France dans cette région. Elle a été, en 1878, le théâtre d'une collision entre les pêcheurs Terre-Neuviens et Américains, qui a failli être la cause d'une guerre anglo-américaine.

Sur la côte occidentale, nous trouvons d'abord la *baie de Saint-Georges*, splendide havre dont le climat est beaucoup plus doux que celui de la côte Est ; les pêcheurs y trouvent la morue et le hareng en abondance.

Puis nous trouvons successivement la *baie de Port à Port*, très dangereuse, et où on constate, chaque année, des pertes d'hommes et de chaloupes, à l'époque où on vient y chercher de la boëtte ; la *baie des Îles* et la *baie Saint-Jean*, moins importantes.

La côte orientale nous offre les *baies Hare, White, Notre-Dame, Bonavista, de la Trinité et de la Conception*. Cette côte, d'après M. Harvey, est remarquable par ses falaises noires, perpendiculaires, d'une beauté sombre, dentelées et corrodées par les tempêtes ; mais cet aspect effrayant cesse dès qu'on pénètre dans une de ses baies, et on se trouve en face de paysages boisés qui peuvent rivaliser avec ceux qui sont les plus renommés parmi les artistes et les voyageurs.

La *baie Notre-Dame*, d'une longueur de 250 milles (400 kilom.) et d'une largeur de 40 milles (64 kilom.), offre un littoral boisé ou couvert de fermes en même temps que de nombreux établissements de pêche. Sur sa partie Nord et sur sa partie Ouest se trouvent les mines de cuivre de *Tilt Cove, Betts-Cove, Little-Bay* et *Seal-Bay*.

La *baie de la Trinité*, longue d'environ 50 milles (80 kilom.), passe pour un des plus beaux havres du monde ; elle s'enfonce dans les terres et n'est séparée de la baie de Plaisance que par une langue de terre qui a au plus deux milles d'épaisseur.



Autour de l'île principale, mais surtout à l'Est et au Sud, se trouvent environ deux cents flots, dont les seuls importants sont : *Belle-Isle, Saint-Pierre* et les deux *Miquelon*.

L'île *Saint-Pierre*, située au sud de Terre-Neuve, se rencontre par 46°,49 lat. N. et par 58°,37 long. O. (de Paris), à 667 myriamètres de Brest. Elle est de forme très irrégulière, n'a que 4 lieues et 1/2 de circonférence et 1 lieue 3/4 dans sa plus grande longueur. Sa superficie est de 2,500 hectares. Son sol volcanique est constitué par des rochers arides couverts de mousses, et ne porte qu'un très petit nombre d'arbres rabougris<sup>1</sup>. A peine, çà et là, trouve-t-on de maigres pâturages pouvant nourrir pendant l'été quelques bœufs, chèvres et moutons, ou des Tourbières, *Terres noires*. Si l'on voit un petit nombre de jardins à légumes aux environs de la ville, leur création résulte de terres rapportées. L'intérieur de l'île, d'un accès difficile, est constitué par des gorges et des fondrières rendues marécageuses par l'eau des pluies ou de la fonte des neiges.

Le climat est sain<sup>1</sup>, bien que l'hiver y soit très rigoureux : la température maximum, en août, est parfois de + 24° C., tandis que le minimum, en février, est souvent — 22° C. à — 24° C. Les pluies, qui succèdent vers juin à des brumes intenses, sont le signal d'une activité de végétation inouïe.

La population fixe est assez restreinte et a beaucoup varié avec les conditions politiques ; on a compté en dehors de la population flottante :

En 1776.....	1208	habitants.
1784.....	763	—
1821.....	300	—
1856.....	1554	—

L'île de *Miquelon*, réunie aujourd'hui au *petit Miquelon* ou l'*Anglade*, en avait été séparée, en 1757, par un ouragan qui détrui-

<sup>1</sup> Le bois de chauffage, pour Saint-Pierre et Miquelon, provient de Terre-Neuve, où les habitants de ces îles ont le privilège de s'approvisionner.

<sup>2</sup> Les octogénaires sont assez nombreux ; on cite des centenaires.

sit l'isthme de gravier et de sable qui leur servait de jonction ; mais, dès 1781, les courants l'ont reformé. Cette île, située à l'ouest et à une petite distance de Saint-Pierre, est très irrégulière et n'a qu'une superficie de 18,423 hectares ; son sol est constitué comme celui de Saint-Pierre, et est riche aussi en minerais de fer, mais il est beaucoup moins accidenté. Langlade, qui est la partie la plus favorable aux opérations agricoles, possède une dizaine de fermes qui suffisent pour assurer les besoins de la consommation locale.

La baie de Miquelon constitue une rade étendue, mais foraine et peu sûre. Dans la partie protégée par l'île aux Chiens, elle forme un port ou *barrachois*, d'un accès difficile en raison de l'étroitesse de son goulet, et qui a d'ailleurs trop peu de profondeur pour admettre les navires d'un fort tonnage.

Les îles de Saint-Pierre et Miquelon sont soumises à des vents violents, surtout à l'époque des équinoxes. On redoute surtout les vents du nord et du nord-ouest, qui causent des tourmentes effroyables, *poudrins* ; les vents du sud et du sud-ouest, moins violents, sont chauds et humides et déterminent souvent de la brume.

Ces îles, qui sont françaises, n'ont d'importance que comme stations pour la pêche de la morue, et ne présentent qu'un très petit nombre d'habitants.

En 1821 .....	351 habitants.
1856 .....	607 —

Autour de Terre-Neuve et des îlots adjacents, on constate l'existence d'élévations sous-marines, dont la plus importante a reçu le nom de *Grand-Banc*. Ce plateau sous-marin, dont l'existence et la richesse en poissons ont été reconnues, dès 1504, par des pêcheurs de Saint-Malo, a une longueur de 800 kilom. environ ; sa plus grande largeur est de 24 kilom. Chacune de ses extrémités s'atténue presque en pointe. Il est recouvert d'une couche d'eau dont l'épaisseur varie de 24 brasses (79 mètres) à 60 brasses (91 mètres environ).

L'intérieur de Terre-Neuve est encore assez mal connu, et pendant longtemps on n'en a guère eu d'autre description que celle de Cormack, qui, en 1822, s'y aventura avec un Indien Mic-Mac<sup>1</sup> ; il le décrivit comme « une vaste savane où broutent d'innombrables troupeaux de rennes, et dont les étangs et lacs fourmillent de castors, loutres, rats musqués, canards, oies, courlis, etc. ». Le professeur Jukes, en 1850, à la suite de l'ascension d'un de ses pics, a donné une description du pays qui lui a paru constituer une région à ondulations basses, couverte d'une riche forêt qui se prolongeait à 15 ou 20 milles, et il compare ce spectacle à celui des plus jolis *Landscapes* de l'Angleterre. D'après les observations de A. Murray, qui a dressé la carte géologique<sup>2</sup> de Terre-Neuve, l'intérieur de l'île serait une steppe ondulée, couverte de mousses et d'une herbe courte qui foisonne dans d'innombrables marais, étangs ou lacs, avec des ruisseaux non

<sup>1</sup> Les *Mic-Mac*, représentants actuels d'une tribu autrefois fameuse de la Nouvelle-Écosse, sont les seuls Indiens qui restent à Terre-Neuve ; leur nombre est de 200 à 300.

<sup>2</sup> On peut représenter ainsi les formations géologiques de Terre-Neuve :

<i>Carbonifère</i> .....	{	Houiller	{	Rivière Hudson.	
		Milstone gris.		Utica.	
		Calcaire carbonifère.		Trenton.	
		Gypse en conglomérats.		Birds eye.	
<i>Devonien</i> .....		Sandstone de Gaspé.	{	Serpentino et métallifères.	
				Sandstone de Sillery,	
<i>Silurien moyen</i> ....	{	Clinton.	{	Levis.	
		Medina.		Calcaire.	
<i>Silurien inférieur</i> ...	{	Groupe de Trenton...	{	Postdam.	
					Primitif.
		Groupe de Québec...			
<i>Huronien</i> .....		Huronien.			
<i>Laurentien</i> .....	{	Laurentien supérieur.			
		— inférieur.			

moins nombreux ; sur les pentes des vallées croissent en abondance des arbrisseaux et quelques Conifères.

M. Sandford Fleming, qui a été chargé des études préparatoires à l'établissement d'un chemin de fer, dit qu'il existe une chaîne de montagnes qui traverse l'île entière, en restant en quelque sorte parallèle au rivage ; l'altitude en est très médiocre, et il pense qu'il serait facile d'éviter la région marécageuse en construisant la voie entre deux rangées de montagnes, ce qui n'exigerait pas l'établissement dispendieux de tunnels ou de ponts gigantesques.

Les montagnes de Terre-Neuve ont la direction du N.-N.-E. au S.-S.-O. La chaîne la plus importante, *Long Range*, part du cap Raye et suit la côte occidentale pour venir se terminer à la grande péninsule Nord. Une chaîne parallèle, dont quelques pics atteignent une altitude de 2,000 pieds, part du cap Aiguille. On connaît une autre chaîne entre la baie de Fortune et celle de Notre-Dame ; enfin une autre, encore innommée, traverse l'île en diagonale, du grand Lake à Hall's-Bay.

Les rivières de Terre-Neuve sont pour la plupart étroites, sinueuses et impropres à la navigation à vapeur. Les plus importantes sont les rivières *des Exploits* (bassin 3000 milles carrés), *Gander* (bassin 2500 milles carrés), et l'*Humber* qui va se déverser sur la côte occidentale, en traversant une vallée couverte de beaux arbres propres à la construction des navires.

On peut considérer Terre-Neuve comme un pays lacustre ; le tiers en effet de sa surface est couvert par des lacs, des étangs et des marais. Le plus important de ces réservoirs d'eau est le *Grand Lac*, que traverse la *Humber* et qui a une superficie de 182 milles carrés.

Le climat est humide, mais sain cependant. Il semble, quand on parle de Terre-Neuve, que ce soit une région de brumes perpétuelles ; mais, s'il est vrai que les brumes sont fréquentes sur les côtes S. et S.-E., elles sont très rares sur les côtes N. et O., ainsi que dans l'intérieur des terres. On a eu le tort de généraliser ce qui est spécial à Saint-Jean, que les météorologistes

considèrent comme la localité la plus humide de tout l'empire anglais. Mais, comme l'a fait si bien observer M. Howley, Saint-Jean n'est protégé du courant des Icebergs de la région arctique que par le cap Saint-François, et c'est à une petite distance, plus au Sud, que ces masses de glaces se fondent au contact des eaux tièdes du Gulf-Stream, pour se réduire en vapeurs que les vents rapportent ensuite, sous forme de brumes, sur les côtes E. et S. de Terre-Neuve.

L'été est court, mais très agréable; il n'est pas aussi chaud que celui du Canada et des États-Unis; mais, d'autre part, les hivers sont beaucoup moins rigoureux. Le climat est surtout très sain sur la côte occidentale ou *française*, bien que les étés y soient sensiblement plus chauds et les hivers plus froids. La moyenne de plusieurs années, à la Station de Sandy-Point, dans la baie de Saint Georges, n'a été que de  $+16^{\circ}$  C. à  $+28^{\circ}$  C.

D'après divers documents, Terre-Neuve avait été visitée par les Basques, plus d'un siècle avant l'époque où Colomb découvrit l'Amérique. Suivant quelques auteurs, en 1495, des Malouins et des Dieppois auraient visité Terre-Neuve et la côte du Canada. Mais il paraît plus certain que ce fut Jean Cabot ou Gabetto, marchand de Bristol, d'origine vénitienne, qui a découvert, en 1497, dans sa recherche d'une route du Catay, Terre-Neuve, qu'il nomma Primavista. Il paraît être arrivé d'abord avec son navire *le Matthew* au cap Breton, qui forme une partie de la Nouvelle-Écosse actuelle, puis avoir traversé le détroit de Belle-Isle et reconnu la côte occidentale de Terre-Neuve<sup>1</sup>. Il serait enfin revenu à Terre-Neuve l'année suivante et aurait descendu de là jusqu'à la latitude de Cuba.

Il paraît prouvé que les Portugais furent les premiers à suivre ses traces, et, alors que les pêcheries de Terre-Neuve étaient encore presque inconnues des Anglais, ils y envoyaient chaque année des navires pour pêcher la morue. Dès 1517, on signale dans la région quarante de leurs navires. Les archives de Saint-

<sup>1</sup> Il indique Terre-Neuve comme constitué par un groupe d'îles.

Malo t  
dovant  
venus  
aux N  
1567,  
dont c  
çais o

Dès  
tentés  
région  
lettres  
en 15  
étaient  
ses co  
dont i  
disette

En  
côtes  
une co

L'A  
de ce  
nation  
phry  
sion d  
casior  
des p  
maître  
que s  
établi  
2 en

<sup>1</sup> O  
été le  
de no  
de la  
noms

Malo tendent cependant à prouver que les Portugais auraient été devancés à Terre-Neuve par les pêcheurs malouins, qui seraient venus sur le Grand-Banc dès 1504 et en auraient ouvert la voie aux Normands, aux Basques et aux Portugais. Toujours est-il qu'en 1567, d'après Hakluyt, on trouvait dans ces parages 400 navires, dont cinquante seulement étaient anglais; les autres étaient français ou espagnols et portugais.

Dès 1502, Henri VII d'Angleterre avait délivré des lettres patentes à Elliot et Ashurst pour fonder des colonies dans les régions découvertes par G. Cabot; mais il ne paraît pas que ces lettres aient eu des résultats sérieux, car, lorsque Howe y vint, en 1537, il faillit périr de faim, ne sachant pas combien les côtes étaient poissonneuses; il fut sauvé, ainsi que les aventuriers et ses compagnons, par la rencontre d'un navire pêcheur français dont ils s'emparèrent, ce qui leur permit de remédier à leur disette et de se rapatrier.

En 1534, Jacques Cartier explora la plus grande partie des côtes de Terre-Neuve; il y retourna en 1540, pour y conduire une colonie française qui ne prospéra pas<sup>1</sup>.

L'Angleterre, qui pendant longtemps avait méconnu la valeur de cette région et qui s'y était laissé distancer par les autres nations, finit par comprendre son erreur, et, en 1583, sir Humphry Gilbert fut chargé par la reine Élisabeth de prendre possession de Terre-Neuve. Trois ans plus tard, l'amiral Drake, à l'occasion de la guerre avec l'Espagne, vint capturer toute la flotte des pêcheurs hispano-portugais réunie sur le *Banc*, et se rendit maître de l'île. Les colonies anglaises cependant ne prirent quelque solidité à Terre-Neuve que vers 1606, où Jean Gay vint s'y établir. (En 1612, il y avait 62 colons : 54 hommes, 6 femmes et 2 enfants. Purchas.)

<sup>1</sup> On peut trouver une preuve de ce que les Bretons et les Normands ont été les premiers à fréquenter le pays découvert par Cabot dans le grand nombre de noms de localités qui rappellent des villages, des caps, etc., de la Normandie et de la Bretagne, bien qu'on ait cherché dans ces derniers temps à dénaturer ces noms en les *anglicisant*.

La colonie ne tarda pas cependant à prospérer, et le nombre des colons monta, en quarante ans, à 4,000. Vers cette époque, les pêcheurs français fondaient une petite colonie à Plaisance, où, jusqu'en 1687, ils se gouvernèrent eux-mêmes ; mais la protection que le gouvernement leur donna alors, en établissant à Plaisance une garnison de 50 hommes, fut moins avantageuse que l'oubli pour les pêcheurs, en raison de l'oppression et de la rapacité des commandants qui y furent envoyés.

A la suite du voyage du capitaine Withom (1622), le roi Jacques fit distribuer dans toutes les paroisses la relation de son expédition «pour engager les aventuriers à y aller s'établir». A cette époque se rapporte la fondation d'une colonie (1516-1523) que sir Georges Calvert, depuis lord Baltimore, établit à Ferryland, mais qu'il fut obligé d'abandonner en raison des difficultés que soulevèrent les Français ; c'est de là qu'il alla dans le Maryland, où il fonda la ville de Baltimore.

Malgré l'importance de ses pêcheries, la population de Terre-Neuve n'augmenta que lentement. En 1631, c'est-à-dire un siècle et demi après sa découverte, il n'y avait que cinquante familles distribuées en quinze hameaux, établis pour la plupart sur la côte Est. Il est vrai que le gouvernement anglais, une fois intronisé dans le pays, ne s'occupait que du développement de la pêche, et cherchait à décourager par tous les moyens possibles tous les colons qui désiraient venir s'établir dans l'île.

Le progrès fut aussi entravé par les querelles et les guerres qui furent presque continuelles avant et après le traité d'Utrecht (1713), qui permit aux Anglais de restreindre la part que les Français prenaient à la pêche, en ne laissant à la France que le droit de pêche et de sécherie sur une partie seulement des côtes de Terre-Neuve, et la possession de l'île du Cap-Breton. Mais, en 1745, l'Angleterre s'empara de cette île, où les établissements français prospéraient. L'île du Cap-Breton fut rendue aux Français en 1748, et leur fut reprise en 1758. Le traité de Fontainebleau (1763) ne laissa aux Français que la possession des îles Saint-Pierre, Miquelon et Anglade, où ils purent avoir

des ét  
les ba  
de Ter

En  
de la  
Saint-  
limite  
des ét

Mal  
accom  
cune  
pens  
en 18  
diffic  
eu le  
l'autr

En  
et un  
pulation  
tante

De  
baie  
neme

La  
des g  
la pê  
avec  
pays  
par  
mais

Qu  
Terr  
ce q  
habi  
E

des établissements (non fortifiés), ainsi que le droit de pêche sur les bancs, avec faculté d'établir des sécheries sur la côte nord de Terre-Neuve.

En 1783 (traité de Versailles), il fut décidé que les limites de la pêche par les Français seraient comprises entre le cap Saint-Jean et le cap Raye. En 1814 (traité de Paris), les anciennes limites furent rétablies; il fut interdit toutefois aux Français d'avoir des établissements sédentaires.

Mais, à plusieurs reprises, des contestations, qui furent souvent accompagnées de rixes, ont été le résultat de conventions, chacune des parties cherchant à étendre ses prérogatives aux dépens de l'autre. Aussi une nouvelle convention fut-elle conclue en 1858, entre la France et l'Angleterre, pour prévenir toute difficulté : il ne paraît pas cependant que ses dispositions aient eu le privilège d'être acceptées par les pêcheurs de l'une ou l'autre nation.

En 1728, le capitaine Henry Osborn fut nommé gouverneur, et une vie nouvelle s'ouvrit pour Terre-Neuve. Dès 1763, la population sédentaire était de 8,000 âmes et la population flottante de 5,000.

Deux ans plus tard, la côte du Labrador, de l'entrée de la baie d'Hudson à la rivière Saint-Jean, fut rattachée au gouvernement de Terre-Neuve.

La prospérité des pêcheries fut grande pendant toute la période des guerres qui suivirent la Révolution française, et le produit de la pêche tripla. Mais la prospérité générale ne fut pas en rapport avec le succès des pêches; pouvait-il en être autrement dans un pays où les restrictions les plus sévères étaient la règle? En 1812, par exemple, on ne pouvait construire, dans la colonie, une maison sans l'autorisation du gouverneur.

Quand cette période de vexations eut pris fin, la situation de Terre-Neuve s'améliora. En 1814, il arriva 3,000 émigrants, ce qui porta la population à 8,000 âmes; elle était de 161,144 habitants en 1869; aujourd'hui on l'évalue à 190,000.

En 1825, les premières routes furent construites ;



En 1832, la métropole accorda la représentation législative ;

En 1858, le premier câble transatlantique vint atterrir à l'extrémité de l'île et la mit en communication directe avec l'Europe d'une part et les États-Unis de l'autre.

*Constructions maritimes.* — Cette industrie, d'origine assez récente, a fait quelques progrès dans ces dernières années, comme on le voit par les chiffres suivants :

1857.....	88	vaisseaux,	630	bateaux.
1878. ....	95	—	—	—
1879.....	155	—	—	—
1880.....	132	—	—	—

*Finances.* — Le revenu provient, pour la plus grande partie, des droits d'importation ; il était en 1866 de 721,390 dollars (3,706,950 fr.) ; en 1870 il a été de 972,402 doll. (4,720,010 fr.)

L'importation consiste en farines, biscuits, sucre, cassonnades, vin, liqueurs, thé, porc, etc. L'exportation, qui se fait presque exclusivement pour l'Angleterre et le Brésil, est presque en totalité alimentée par les produits de la pêche (morue, hareng, saumon, homard, huiles de poisson) et par le minerai de cuivre.

IMPORTATION.		EXPORTATION.	
1829.	4.096.995 doll. (20.484.975 fr.)	3.451.545	doll. (17.257.725 fr.)
1859.	6.620.680 — (35.103.400 —	6.785.565	— (33.927.825 —
1866.	5.784.849 — (28.924,245 —	—	—
1876.	7.205.907 — (35.029.535 —	6.591.701	— (32.958.505 —
1879.	7.261.000 — (36.305.000 —	7.241.595	— (37.207.975 —

Le produit total des importations et exportations pour 1880 a été de 2,625,417 doll., soit 31,127,085 fr.

*Gouvernement.* — Le gouvernement de Terre-Neuve est constitué par un gouverneur nommé par la Reine, assisté d'un conseil exécutif de six membres et un conseil législatif de onze membres. La législature est formée de deux Chambres : l'une,

haute,  
ont un

Terr  
nomme  
district  
et Can  
Saint-C  
de Bon

Stea  
de qui  
une li  
aussi c  
jusqu'a  
vernem  
(684,0

Cher  
plète d  
sur l'ex  
avait d  
Saint-J  
rée du  
(1880)

chemin  
et qui  
vant a  
débou  
ricain  
vingt-  
de terr

Télé  
fait un  
mais c

Pho

haute, de 15 membres à vie; l'autre, basse, dont les 31 membres ont un mandat limité de quatre ans.

Terre-Neuve est divisée en quatre districts électoraux dénommés d'après les baies : deux sont à l'Est et au Nord : le district de Hare-Bay et de Pistolet-Bay, et celui de White-Bay et Canada Bay ; les deux autres sont à l'Ouest : le district de Saint-Georges-Bay et Port à Port, et celui de la Baie des Iles et de Bonne-Baie.

*Steamers.*— La communication par bateau à vapeur se fait de quinzaine en quinzaine, pendant neuf mois de l'année, par une ligne de steamers qui vont de Liverpool à Halifax. Il y a aussi deux navires qui font le service des côtes et vont même jusqu'au Labrador. Ces services maritimes reçoivent du gouvernement colonial un subside annuel de 136,800 dollars (684,000 fr.).

*Chemins de fer.*— Terre-Neuve n'a pas encore de ligne complète de railway; mais dans un avenir prochain on peut compter sur l'existence d'un chemin de fer qui traversera toute l'île. On avait d'abord (1875) fait les études d'une ligne qui devait aller de Saint-Jean à la baie de Saint-Georges, ce qui aurait diminué la durée du voyage d'Europe au Canada de 30 à 40 heures; mais depuis (1880), on s'occupe de pousser activement la construction d'un chemin de fer à voie étroite, qui aura une longueur de 350 milles et qui suit la côte orientale, de Saint-Jean à Halls-Bay, desservant aussi une contrée agricole et minière dont il assure les débouchés. Il doit être achevé en 1885 par la Compagnie américaine qui s'en est chargée moyennant un subside, pendant vingt-cinq ans, de 180,000 dollars et la concession d'une portion de terrain le long de la ligne.

*Télégraphes.*— La position géographique de Terre-Neuve en a fait un des centres télégraphiques les plus importants du monde, mais elle n'en a guère profité par elle-même.

*Phares.*— Il y a au cap Race un bon phare, entretenu par le

gouvernement britannique au moyen d'un droit de tonnage de 1/10 de penny sur les navires qui passent près de ce point de la côte ; mais le total des recettes ne suffit pas pour en couvrir les frais de construction et d'entretien. On compte établir au cap Race un sifflet d'alarme, qui serait de la plus grande utilité dans une région où règnent souvent des brumes intenses.

*Éducation.* — La colonie dépense annuellement 88,860 doll. (444,300 fr.) pour l'éducation qui est donnée dans les écoles des diverses confessions.

*Religion.* — Les Terre-Neuviens jouissent de la plus entière liberté et les diverses religions et sectes ont leurs représentants dans le clergé de la colonie.

*Agriculture.* — L'agriculture a été, jusqu'au commencement de ce siècle, si peu de chose à Terre-Neuve, qu'il n'y avait pas lieu d'en parler. Pouvait-il en être autrement dans un pays où, pendant plus d'un siècle, on a considéré comme un crime de tenter une culture quelconque, d'enclorre un terrain, de construire une maison, et où le gouverneur (Waldegrave) écrivait au shériff de Saint-Jean : « Vous prendrez le plus grand soin que Jeremiah » Morotty et John Fitzgerald ne construisent pas de cheminées » dans leurs maisons, ou tout au moins qu'ils n'y allument pas » de feu » ? Il n'y a guère plus de soixante et dix ans qu'on tolère l'établissement de fermes. L'Océan était la source de la richesse du pays : tout était sacrifié à l'Océan et à ses habitants, que pourraient éloigner les bruits ou les odeurs des industries terrestres.

Mais aujourd'hui les Terre-Neuviens et leur gouvernement sont mieux avisés, et on s'est décidé à profiter des observations faites en 1864 par Alexandre Murray et ses collègues. On sait, depuis cette époque, qu'il existe dans l'île de vastes superficies de terrains propres à l'élevage des moutons (à tel point que la laine qu'on y recueille serait supérieure à celle qu'on retire de la plupart des pâturages de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande). Sur

la côte Ouest, dans le district de la baie de Saint-Georges, dans la vallée de Cœurduroy et dans la péninsule de Port à Port, l'agriculture peut utiliser 730 milles carrés de terrains excellents, dont la qualité est au moins égale à ce que l'Amérique du Nord offre de plus riche (D<sup>r</sup> Howley). On peut encore tirer un excellent parti des terrains situés à la baie des Iles (1,330 milles carrés), à la baie de Notre-Dame, dans le bassin de la Gandêr et de ses tributaires (1,700 milles carrés), dans la vallée de l'Exploit, autour du lac indien Rouge, à la baie de la Trinité, à celle de Bonavista : ce qui représente, comme disponibles pour l'agriculture, 4,500 milles carrés ou 7,880,000 acres, dont le huitième tout au plus est aujourd'hui mis en exploitation. Le produit annuel est au moins de 750,000 doll. (3.750,000 fr.). La pomme de terre surtout prospère, et le rendement est de 7 à 800,000 bushels par an, soit 4 bushels par tête.

Il y a là des ressources qu'on ne soupçonnait pas dans la colonie même, et qui ne pourront qu'augmenter quand l'île sera dotée, comme on en a le projet, d'un chemin de fer qui la traversera du Sud au Nord et de l'Est à l'Ouest.

Au bord des rivières, sur les vallonnements qui les délimitent et dont l'irrigation est facile, on trouve les meilleures conditions pour l'élevage des bêtes à cornes. Le voisinage de la côte, le peu de temps qu'exige la traversée pour l'Europe (5 à 6 jours), sont des conditions très favorables pour cette industrie, et lui assureront des débouchés certains pour l'expédition en Angleterre des animaux vivants ou des viandes conservées. Les fermiers trouveront, dès les premiers temps, profit à fournir les marchés locaux, qui n'ont été jusqu'ici approvisionnés qu'au moyen d'animaux amenés de la Nouvelle-Écosse; la longueur du chemin par terre et les épreuves de la traversée fatiguent les animaux introduits du continent américain et diminuent leur valeur, sans que cette dépréciation soit préjudiciable aux marchands; mais ceux-ci ne pourront soutenir longtemps la concurrence des produits des fermes du pays.

*Minéraux.* — Ce n'est que depuis une époque récente qu'on connaît les ressources minéralogiques de Terre-Neuve : on a commencé à en tirer parti en 1863 seulement ; mais les progrès ont été rapides. En 1864, on a mis en exploitation, au nord de la baie de Notre-Dame, à Tilt-Cove, des mines de *cuivre* pyriteux, un peu ferrugineux, mais non arsenical, et qui produisent 8 à 12 % de métal pur. Le professeur Steward, de Nevada, déclare qu'il n'a jamais rencontré de minerai plus riche, et que les conditions dans lesquelles il se rencontre au milieu de roches métamorphiques et laminaires permettent de croire à une exploitation indéfinie (*an absolute assurance of perpetuity of the Working*).

Depuis, en 1874, on a ouvert une nouvelle mine, 12 milles plus au Sud, à Bett's Cove<sup>1</sup>. De nouvelles exploitations ont été inaugurées en 1878, à Little-Bay et à Copper-Cliff, qui annoncent des résultats encore plus satisfaisants.

Le minerai de cuivre est si abondant dans les diverses parties de l'île que le professeur Steward avait, dans son exploration de la contrée, négligé souvent de noter les indications de gisements qu'il rencontrait.

Toutes ces mines sont reliées à la côte par un tramway, et on pense à construire un chemin de fer qui suivra la côte et desservira toutes les exploitations métallurgiques.

L'*or* se trouve, à Terre-Neuve, à la base du silurien inférieur, en lits ou en poches dans la serpentine, mais jamais en veines ; partout où il existe, son extraction est facile.

On rencontre, d'après M. Howley, la serpentine sur une superficie de 5000 milles carrés. M. Murray, à la suite de ses investigations géologiques, a été amené à penser qu'il y a de grandes probabilités d'une exploitation possible dans la baie de la Conception et au voisinage immédiat de Brigus.-Lookont, car il a trouvé presque partout dans la roche des traces d'*or* ; mais il

<sup>1</sup> En quatre ans, on a extrait de Bett's-Cove 102,400 tonnes, d'une valeur de 512,000 livres (2,560,000 fr.).

reconnait lui-même qu'il y avait d'autres études à faire pour être assuré d'une exploitation fructueuse.

On a trouvé du minerai de *plomb* à la Marche, à la baie de Plaisance, dans la péninsule de Port-à-Port ; mais on n'en a pas encore tenté l'exploitation.

La *houille* existe dans le bassin de la Humber et entre Main-Brook et Sandy-Lake.

Le *fer* se rencontre dans toutes les baies ; on trouve le *fer magnétique* dans la baie de Saint Georges.

La contrée offre abondamment aussi, dans plusieurs localités, du *gypse*, du *marbre* et des *pierres de construction*.

*Végétaux*.— Partout où il y a assez de terre végétale, on trouve des forêts plus ou moins fourrées ; c'est ainsi que les vallées de la Gander et de l'Humber, le littoral de la baie de Saint-Georges, sont bien boisés ; l'essence la plus estimée est le *pin blanc*, *Pinus strobus*, puis le *pin jaune* ou *rouge*, *Pinus resinosa*. On n'y trouve ni cèdre, ni hêtre, ni orme, ni chêne. La colonie ne retire aucun revenu de ses forêts, où chacun coupe les arbres à son bon plaisir.

Le genévrier, *Juniperus communis*, sert à la fabrication du *gin*, tandis que le *Spruce*, *Abies canadensis*, est employé pour faire une bière très usitée dans le pays, malgré sa saveur spéciale.

Un certain nombre d'Éricacées sont désignées sous le nom général de *Tea* et servent à faire des infusions ; telles sont les *Vaccinium myrtillus*, *Vitis idæa* et *Oxycoccus*, l'*Arctostaphylos uva-ursi*, le *Gaultheria procumbens* et le *Ledum latifolium*.

Citons encore le *Sarracenia purpurea*, préconisé contre la variole, le *Coptis trifolia*, *Gold thread*, qui passe pour une panacée à Saint-Pierre et l'*Eriocaulon septangulare*.

À Terre-Neuve, la terre est déserte relativement à la mer ; il semble que la vie se soit réfugiée sous les eaux (A. Gauthier).

*Pêches*.— Terre-Neuve est vraiment *Respublica super pisces condita* ; elle doit en effet à la pêche son existence et sa pro-

spérité et sa suprématie sur toutes les contrées de pêche du monde entier. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la valeur des produits de ses pêcheries, pendant plusieurs années, pour se rendre compte de l'accroissement continu de sa fortune :

De 1852 à 1856	5.186.129	dollars,	soit	25.830.645	francs.
1357 à 1862	6.132.392	—	—	30.661.690	—
1863 à 1866	6.180.445	—	—	30.402.225	—
1867 à 1871	7.011.407	—	—	35.057.035	—
1872 à 1876	7.847.661	—	—	39.238.305	—

La morue, dont on distingue plusieurs espèces, *Gadus morrhua*, *Gadus aeglefinus*, *Gadus carbonarius*, forme la base principale de la pêche de Terre-Neuve. On se livre à la poursuite des gades, non-seulement sur les côtes de l'île, mais aussi sur les bancs du voisinage et le long du littoral du Labrador. Depuis plus de quatre siècles, la pêche s'est continuée sans relâche, et cependant rien n'indique que le champ soit moins fertile : la quantité de poisson prélevée chaque année peut être évaluée à au moins 2,750,000 quintaux de 250 livres chacun, ce qui représente une valeur de 29,507,550 fr.

La saison commence à Saint-Pierre et à Miquelon le 1<sup>er</sup> avril, sur la côte de Terre-Neuve en mai et en juin. La pêche par les navires étrangers, *pêche d'été*, se termine à la fin de septembre, souvent même en août. Les pêcheurs sédentaires se livrent à la *pêche d'automne*, qui n'est pas moins fructueuse. Ce n'est qu'exceptionnellement que les Terre-Neuviens se livrent à la *pêche d'hiver*, en raison des rigueurs de la saison ; quelques-uns cependant tendent leurs engins à travers des trous qu'ils percent dans la glace.

Généralement la pêche de la morue fait suite à la chasse des morses, qui finit avec le mois de mai.

Les procédés de pêche n'ont pas toujours été les mêmes, mais ont été modifiés et améliorés successivement.

Longtemps la pêche s'est faite à la *dérive*, chaque homme étant armé d'une ligne, ce qui exigeait une campagne prolongée

et ne permettait guère à chaque navire de récolter plus de 8 à 10,000 morues. Mais, en 1784, on a commencé à pratiquer la pêche le navire étant à l'ancre, en amorçant les lignes avec l'*encornet*, *Loligo piscatorum* ; aussi le produit a-t-il augmenté considérablement, chaque homme pouvant prendre en moyenne 3,000 poissons pendant la campagne. Mais quand, après 1794, l'*encornet* eut subitement presque complètement disparu, on dut recourir à de nouveaux procédés, et on a substitué à la ligne à la main des lignes de fond, amorcées avec des morceaux de *flétan* ou d'autres poissons ; procédé qui fut introduit à Terre-Neuve par les Dieppois, à l'imitation de ce qui se pratiquait, à de certaines saisons, sur la côte de Norwège. On en obtint des résultats satisfaisants ; cette pêche est cependant pleine de dangers, car les embarcations peuvent se perdre dans les brumes ou être englouties par des coups de vent, quand elles vont tendre les lignes sur les bancs.

Sur la côte et sur le petit banc, la pêche se fait pendant trois ou quatre mois, au moyen d'embarcations de 5 tonneaux, qui partent dès l'aube pour ne rentrer que le soir avec leur capture. Le poisson est préparé, soit à bord, soit à terre. Cette pêche, où les hommes fixent leur bateau à un grappin, dès qu'ils ont trouvé un endroit favorable, est monotone, pénible et n'offre aucune des excitations que donnent les péripéties de la chasse aux morses. Il est à remarquer que l'immense quantité de débris et de résidus qui sont rejetés à la mer ne paraît avoir aucune influence fâcheuse sur le rendement de la pêche. Mais il y a là une perte énorme de matières qui pourraient être utilisées, en fabriquant par exemple de l'engrais, comme des Français l'ont fait à Querpon, sur le détroit de Belle-Isle<sup>1</sup>.

A bord, on ne prépare que de la *morue verte*, c'est-à-dire non séchée.

Quand le poisson est préparé à terre, on suspend le poisson, pour le sécher, sur des échafauds (*fishflakes*) ou sur des *vignots*

<sup>1</sup> Le produit ainsi obtenu est de 8 à 10,000 tonnes par an.



formés de clayonnages portés sur des piquets, de murs de pierres sèches, ou des couches de branchages superposés. Ces appareils couvrent la côte presque de toutes parts et donnent à la contrée l'aspect le plus pittoresque, car les labyrinthes d'échafaudages rappellent les villages malais perchés au-dessus de l'eau. Ça et là on rencontre quelques cabanes, sans porte ni fenêtre, avec un trou pour cheminée, et qui sert d'abri aux *chafaudiers* ou hommes chargés de préparer le poisson. On comprend facilement quelle doit être l'odeur qui règne dans ces localités.

Au commencement de juin, la scène change, car à cette époque les anses et les havres se remplissent de myriades de *capelans*, *Salmo arcticus*, la meilleure *botte* (*bait*) pour la morue. On capture le capelan en immense quantité et le superflu s'emporte par charretées pour servir d'engrais. Pour la pêche de la morue au capelan<sup>1</sup>, chaque homme se sert de deux lignes placées sur chaque bord du bateau. Si le capelan fait défaut, ou si son abondance fait que la morue dédaigne l'appât, on pêche alors à la *faux*, c'est-à-dire qu'on jette les lignes à la mer non amorcées, en y imprimant des secousses brusques pour accrocher les poissons que le hameçon rencontre.

De Querpon à la Conche, on pêche en première saison avec des seines, dont les mailles ont cinquante millimètres en carré et dont le nombre est fixé par les règlements d'après le tonnage et l'équipage des navires. Ce mode de pêche est très fructueux; il ne paraît pas avoir eu, comme on le craignait, d'influence sur le peuplement des eaux; les morues qu'il donne sont petites, mais cela tient à l'époque de l'année où se pratique cette pêche.

La chasse aux *morses* est l'industrie terre-neuvienne la plus importante après la pêche de la morue. Elle se faisait autrefois au moyen de navires, petits mais solides, de 80 à 200 tonneaux. Depuis une dizaine d'années, on a cherché à substituer à ces navires des steamers, sans qu'on y ait cependant trouvé jusqu'ici de grands avantages.

<sup>1</sup> A défaut de capelan, on amorce les lignes avec des palourdes, des harengs ou des encornets.

Les vaisseaux à voiles commencent leur saison le 1<sup>er</sup> mars, les steamers le 10, pour la finir vers la fin ou le milieu d'avril.

La chasse aux morses est pleine de péripéties et souvent périlleuse. Le produit en est très aléatoire : on cite un navire qui a rapporté de la baie de Saint-Jean 40,000 animaux pris en une seule saison ; mais souvent aussi il y a des déceptions et le nombre des animaux capturés est très médiocre : c'est ce qui s'est présenté pendant la campagne de 1880. Dix mille hommes environ sont engagés dans la chasse aux morses ; le produit de cette entreprise est, année moyenne, de 3 à 4 millions de francs.

Le *hareng* est extrêmement abondant sur les côtes de Terre-Neuve ; il se rencontre surtout dans la baie de Fortune et dans la baie des Iles et surtout le long de la côte du Labrador ; le poisson recueilli dans cette dernière région est, paraît-il, de qualité supérieure. Le hareng peut donner de beaux bénéfices, et il est regrettable que nos marins ne se donnent pas la peine de le pêcher, comme le font les étrangers. Le poisson qui fréquente surtout la côte Ouest se montre à deux époques de l'année, en mai et fin septembre (Capit. Mer).

Les *Salmonidés* se trouvent abondamment aussi à Terre-Neuve et y acquièrent une excellente qualité. Malheureusement la pêche s'opère d'une manière désastreuse, et les barrages qu'on a établis à l'embouchure des rivières, ainsi que les rets à saumons qui ont été tendus en mer dans tous les endroits praticables, à tous les caps, autour de toutes les baies, font que la destruction de ces animaux s'opère sur une beaucoup plus grande échelle que la reproduction. L'annihilation de la pêche est presque absolue sur la côte du Labrador ; aussi une des saumoneries, datant du temps de Louis XV, et qui produisait autrefois 1,500 barils de saumons par an, est-elle presque ruinée aujourd'hui (Capit. Mer).

On pêche aussi beaucoup de *homards* ; la quantité de ces crustacés qui ont été exportés en Angleterre en 1878, a donné un poids de 1,554,096 livres.

---

---

Extrait du Bulletin de la *Société Languedocienne de Géographie.*  
(Septembre 1882.)

---

Montpellier. — Typogr. BOEHM et FILS.



CARTE  
DE  
TERRE-NEUVE



graphie.

BOEIM et FILS.

J. J. Smeets del

Lith. de Bouché & fils. Montréal

